



## Conduite sans permis

-----  
Par Aissa

Bonjour, il y a 1 an j'ai été contrôlé par la gendarmerie entraîné de conduire une voiture sans permis et sans assurance j'ai été convoquée au tribunal. Mais gros problème j'ai complètement zappé ma date de comparution et ça fait plus d'un an. Qu'est-ce que je risque et comment faire pour y remédier du moins comment avoir une nouvelle convocation SVP  
Merci d'avance

-----  
Par jpgroussard

Bonjour Aissa,

La personne convoquée est jugée même si absente. Et elle est rarement (pour ne pas dire jamais) gagnante.

Ce qui est bizarre, vous auriez dû avoir depuis un an le jugement.

Vous pouvez essayer de vous excuser en raison d'un empêchement (d'ordre médical, professionnel, etc avec un justificatif.

Mais commencez par remettre de l'ordre dans votre vie, vous en avez grand besoin !

Cdt

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Quelle était la date de l'audience ?